

PROJET ÉOLIEN AUTOUR DES CARRIÈRES

Bilan de la démarche d'information
et de concertation

Décembre 2021



1 | LES GRANDS PRINCIPES DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION ET DE COMMUNICATION

1.1 | LA GENÈSE DU PROJET

1.2 | LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

2 | 2. LE BILAN DES ACTIONS DE CONCERTATION MENÉES ENTRE FÉVRIER ET NOVEMBRE 2021

2.1 | L'ÉTUDE DE CONTEXTE

2.2 | LES COMITÉS ÉLUS DU 28 JUIN 2021

2.3 | LE COMITÉ ÉLUS DU 8 SEPTEMBRE 2021

2.4 | LES FORUMS D'INFORMATION DES 23 ET 24 NOVEMBRE 2021

2.5 | LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

3 | LES OUTILS DE CONCERTATION ET D'INFORMATION MOBILISÉS

3.1 | LE SITE INTERNET DU PROJET

3.2 | LES LETTRES D'INFORMATION

3.3 | LES SESSIONS DE PORTE-À-PORTE

3.4 | LES CAMPAGNES MAILS ET TÉLÉPHONIQUES

4 | CONCLUSION : LES ACTIONS À VENIR

1 | Les grands principes de la démarche de concertation et de communication

1.1 | LA GENÈSE DU PROJET

Depuis 2016, l'entreprise W.E.B Energie du Vent étudie la possibilité d'implanter un parc éolien sur 3 communes du département de la Marne : Marson, Saint-Germain-la-Ville et Vésigneul-sur-Marne.

Depuis le début, W.E.B Energie du Vent a mis un point d'honneur à développer ce projet éolien dans le respect du territoire qui allait l'accueillir. Pour se faire, l'entreprise a souhaité associer les conseils municipaux des 3 communes concernés et a organisé des rendez-vous réguliers tout au long du développement.

Ces échanges réguliers ont permis de concevoir un projet technique composé de 17 machines, réparties sur les 3 communes. Le projet nommé « Autour des Carrières » a ainsi fait l'objet d'une demande d'autorisation environnementale via le dépôt d'un dossier en janvier 2020.

Une première phase d'instruction a été réalisée. Durant celle-ci, les services de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ont reçu un courrier de mécontentement émanant de la mairie de Saint-Germain-la-Ville, pointant un défaut d'information sur ce projet de la part du développeur.

Pourtant, la commune en question a été impliquée dans les échanges autour de ce projet et représentée à plusieurs reprises lors de réunions publiques et comités élus.

La Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement a ainsi proposé qu'une réunion d'arbitrage entre W.E.B Energie du Vent et la commune de Saint-Germain-la-Ville soit organisée en octobre 2020 afin d'éclaircir ces points. Une rencontre avec le Président de la communauté de communes de la Moivre à la Coole a également été organisée à l'initiative de W.E.B Energie du Vent en janvier 2021.

A la suite de ces deux réunions, W.E.B Energie du Vent a tenu compte des remarques émanant de la commune de Saint-Germain-la-Ville et a fait le choix de retirer la demande d'autorisation environnementale déposée en Préfecture afin de proposer une démarche d'information large auprès des riverains des communes concernées.

1.2 LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

Une première phase de concertation a été initiée par W.E.B Energie du Vent pour travailler collectivement le projet du parc éolien Autour des Carrières. Pour ce faire, 3 réunions ont été organisées entre 2018 et 2019 avec les représentants de chacune des communes (y compris les conseils municipaux), associations foncières, associations de chasse et habitants.

Une réunion publique a également été proposée en juin 2019 de façon à présenter le projet à tous les habitants qui le souhaitaient, avant son dépôt en janvier 2020.

En janvier 2021, W.E.B Energie du Vent a souhaité aller plus loin dans le dispositif de concertation afin de l'ouvrir à l'ensemble des riverains des 3 communes. L'entreprise a demandé l'accord des communes concernées sur ce point et ces dernières ont accueilli favorablement la proposition de concertation locale de W.E.B Energie du Vent.

Pour mener à bien cette concertation à plus grande échelle, W.E.B Energie du Vent a sollicité l'expertise de l'équipe Concertation de Mazars pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ce dispositif.

VOICI LES OBJECTIFS FIXÉS POUR CETTE SECONDE PHASE DE CONCERTATION :



ECHANGER AVEC LES RIVERAINS, pour leur permettre de poser leurs questions et obtenir des réponses relatives au projet.



INFORMER RÉGULIÈREMENT L'ENSEMBLE DES HABITANTS- sur les avancées du projet et les résultats de la démarche de concertation en cours, grâce à une communication régulière via des lettres d'information.

2. LE BILAN DES ACTIONS DE CONCERTATION MENÉES ENTRE FÉVRIER ET NOVEMBRE 2021

2.1 | L'ÉTUDE DE CONTEXTE

En préalable à la démarche de concertation, l'équipe concertation de Mazars a mené en une étude des perceptions auprès de différents acteurs des communes de Marson, Saint-Germain-la-Ville et Vésigneul-sur-Marne afin de déterminer leurs attentes en matière de concertation et ainsi proposer un dispositif adapté aux attentes du territoire.

Ainsi du 4 au 15 mars 2021, des rendez-vous ont été organisés avec un certain nombre d'acteurs et une session de porte-à-porte est venue compléter cette vision représentative du territoire.

Au total, 70 entretiens avec des acteurs locaux issus de divers horizons : institutionnels, élus, représentants du monde économique, de l'environnement, du tourisme, de l'associatif et des riverains ont été menés.



Les objectifs de l'étude des perceptions étaient de :

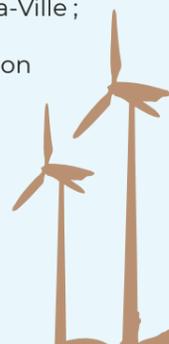
- **Comprendre** les éventuels points de blocage avec les élus de Saint-Germain-la-Ville ;
- **Recueillir** les perceptions des acteurs sur l'éolien et sur le projet porté par W.E.B Energie du Vent ;
- **Identifier** les attentes et besoin en information des différents acteurs.

Cette étude a mis en exergue les points suivants :

- Les acteurs rencontrés estimaient être très sollicités par les développeurs éoliens ;
- En local, les personnes rencontrées n'étaient pas opposées au projet ;
- Les personnes favorables au projet étaient principalement celles qui y voyaient un intérêt financier ;
- Le projet patinait en raison d'un blocage venant de la commune de Saint-Germain-la-Ville ;
- La population manquait d'information sur ce projet.

Cette étude des perceptions a mis en exergue les réticences des élus et riverains de Saint-Germain-la-Ville de voir se développer un projet éolien sur leur commune. Fidèle à ses valeurs de dialogue et d'écoute vis-à-vis des territoires, W.E.B Energie du Vent a pris en compte l'avis de cette commune et a pris la décision de modifier son projet et de retirer les 7 éoliennes prévues sur le territoire de Saint-Germain-la-Ville.

Le projet s'est poursuivi avec les 10 éoliennes planifiées sur les communes de Marson et de Vésigneul-sur-Marne, sans modification des implantations qui ont été proposées dans le dossier déposé en Préfecture en janvier 2020.



2.2 | LES COMITÉS ÉLUS DU 28 JUIN 2021

Dans la lignée de la première étape de la démarche de concertation, celle réalisée par le cabinet Mazars a consisté à proposer aux élus des communes du projet, des moments d'échange privilégiés avec l'équipe développement de W.E.B Energie du Vent.

C'est ainsi que deux réunions élus ont été organisées le lundi 28 juin 2021. Une première au sein de la mairie de Marson, de 11h à 12h30 et une seconde à la mairie de Vésigneul-sur-Marne de 14h à 15h30.

Les objectifs de ces rendez-vous étaient de :



Présenter le projet à l'étude et le calendrier de développement associé.



Partager les résultats de l'étude des perceptions et les décisions prises à la suite de celle-ci.



Informar sur les prochaines étapes du projet et de la démarche de concertation.

Ces deux réunions ont permis d'expliquer que le dossier déposé en Préfecture en janvier 2020 allait être modifié d'ici la fin de l'année 2021 en supprimant les éoliennes prévues initialement sur la commune de Saint-Germain-la-Ville, conformément au souhait exprimé par le conseil municipal de ne pas avoir de projet éolien sur sa commune. Le développeur éolien a rappelé que le nombre de machines et leurs implantations sur les communes de Marson et Vésigneul-sur-Marne restaient inchangés à ce stade.

Ces réunions ont également permis de restituer les résultats de l'étude des perceptions réalisée par le cabinet Mazars. Le verbatim de l'étude des perceptions a été validé par les élus rencontrés estimant qu'il s'agissait d'une vision bien représentative du territoire. Enfin, W.E.B Energie du Vent a profité de ces échanges pour réaffirmer sa volonté de développer un projet en concertation sur ce secteur et s'est notamment engagé à organiser d'ici la fin d'année plusieurs réunions d'information destinées au grand public. En parallèle de ces événements, le développeur a proposé d'envoyer régulièrement des lettres d'information à l'ensemble des riverains pour partager les actualités du projet.

Un compte rendu reprenant les grandes lignes du projet présenté, la synthèse des résultats de l'étude des perceptions ainsi que les principaux échanges, a été envoyé aux élus la semaine qui a suivi ces deux rencontres.



2.3 | LE COMITÉ ÉLUS DU 8 SEPTEMBRE 2021

Un comité élus a été organisé le mercredi 8 septembre 2021 au sein de la salle du conseil municipal de la mairie de Marson. Ouvert à l'ensemble des conseils municipaux des deux communes, ce comité élus a rassemblé 10 élus, dont les maires de Marson et de Vésigneul-sur-Marne.

Dans un premier temps, Louis HONORE, Assistant chef de projet chez W.E.B Energie du Vent a présenté la société. Marien NOEL, Chef de projet est ensuite revenu sur la genèse du projet éolien Autour des Carrières. Rappelant que ce projet initial était en développement depuis 2016 et déposé en Préfecture en janvier 2020. Puis, dans une seconde partie, W.E.B Energie du Vent a tenu a présenté les avancées du projet, depuis son dépôt en jan-vier 2020.

Deux réunions de travail ont eu lieu avec les services de la DREAL (5 mai et 8 juin 2021). Un diagnostic archéologique a été imposé par la DRAC et le Préfet, il a été réalisé en novembre 2020. A ce stade, le projet est toujours en attente d'instruction auprès des services de l'Etat.

Malgré la démarche de concertation réalisée, l'instruction ne peut avancer du fait de l'opposition de la commune de Saint-Germain-la-Ville (dont W.E.B n'avait pas connaissance avant le dépôt). Ainsi W.E.B a dû modifier son projet afin que ce dernier puisse être à nouveau déposé d'ici la fin de l'année 2021 ou début 2022 et que son instruction reprenne.

Ce projet modifié tient compte de la décision défavorable de Saint-Germain-la-Ville et supprime donc 7 éoliennes. Le projet déposé sur les communes de Marson et Vésigneul-sur-Marne est toujours valable.

Tout au long de cette réunion, les participants étaient amenés à prendre la parole pour faire part de leurs remarques, questions et suggestions.

Avant de clore cette réunion, l'équipe Concertation de Mazars a rappelé qu'au mois de novembre, deux forums d'information seraient organisés (un sur chacune des communes du projet) afin d'informer largement la population du projet modifié avant qu'il ne soit déposé en Préfecture.

2.4 | LES FORUMS D'INFORMATION DES 23 ET 24 NOVEMBRE 2021

Les objectifs de ces forums d'information étaient de :

- Présenter les dernières actualités du projet ;
- Partager le calendrier du projet à l'étude et répondre aux questions des riverains ;
- Présenter et échanger sur les études réalisées dans la phase de conception ;
- Sensibiliser la jeunesse locale à la transition énergétique.

Les affiches du forum présentaient :

- La carte d'implantation ainsi que les chiffres clés du projet à l'étude ;
- Le calendrier de développement, de 2016 jusqu'à 2024 ;
- Les différentes études réalisées pour définir l'implantation, ainsi que leurs résultats.

Les participants au forum d'information ont eu l'occasion de s'informer sur le projet éolien à l'étude par le biais de différentes affiches, d'un carnet des photomontages simulant la vue des éoliennes depuis différents points de vue dans un rayon de 20km autour du projet. Un espace ludique via l'outil ImMeRsiso a permis de découvrir autrement la trame d'implantation à l'aide de lunettes de réalité mixte. Enfin, un espace dédié aux enfants permettait de les sensibiliser aux énergies renouvelables et à l'éolien.

Voici des extraits des affiches présentées lors de ces forums :

UN PROJET ÉOLIEN RÉDUIT EN 2021

LA CARTE D'IMPLANTATION FINALE DU PROJET

Projet du Parc Eolien Autour des Carrières : emplacement des éoliennes

PROJET ÉOLIEN Autour des Carrières POUR LES JUNIORS

Du haut de ses 150 mètres (la moitié de la Tour Eiffel), l'éolienne a une fonction bien particulière. Son but ? Produire de l'électricité, comme celle que tu utilises chez toi pour l'éclairer, pour faire à manger ou encore avoir du chauffage.

Le vent : une énergie propre et renouvelable

Les énergies fossiles sont nos principales sources d'énergie aujourd'hui. Les énergies fossiles sont : le pétrole, le charbon, le gaz naturel. On dit qu'elles sont fossiles car leur quantité est limitée sur terre et aujourd'hui certaines de ces ressources s'épuisent ! Pour les utiliser, il faut aller les puiser au cœur de la terre (dans ses entrailles) ce qui est source de pollution, et qui n'est pas très bon pour notre planète !

Les énergies dites renouvelables sont celles qui utilisent des ressources inépuisables comme le vent ou le soleil. Leur exploitation n'est pas ou peu polluante. C'est parce qu'elles sont faciles à produire et sans danger pour la planète que les énergies renouvelables sont aujourd'hui développées. C'est pour cela que tu vois sortir de terre des éoliennes ou des panneaux photovoltaïques (dans des champs ou sur des toits de maison).

Une éolienne, à quoi ça ressemble ?

- Mât et commande du rotor
- Pales
- Nacelle
- Mât
- Fondations

Et s'il n'y a pas de vent ?

Il faut un minimum de vent pour que l'éolienne puisse démarrer, soit 10 à 15 km/h (lorsque les feuilles d'un arbre commencent à bouger).

Par contre, si le vent est trop fort, plus de 90 km/h, les éoliennes sont arrêtées pour des questions de sécurité.

Une éolienne : comment ça marche ?

Tout commence par l'air principal de l'éolienne : le vent.

Dès qu'il souffle, l'hélice de l'appareil se met en marche et ses trois pales (ses branches) se mettent à tourner.

Cette dernière passe ensuite par un transformateur pour être acheminée par des câbles électriques pour arriver dans nos maisons.

Leur rotation est essentielle puisqu'elle permet de transformer l'énergie éolienne (obtenue grâce au vent) en électricité.

L'énergie est ensuite disponible chez toi !

Consommons moins pour protéger la planète !

Des gestes simples permettent de réduire notre consommation d'énergie comme par exemple :

- Étendre la lumière quand je quitte une pièce ;
- Débrancher les appareils de leur prise quand je pars en vacances ;
- Baisser le chauffage d'1 ou 2 degrés dans ma chambre ou dans le salon.

Utiliser une électricité produite à partir du vent ou du soleil est une bonne chose pour la planète, mais ce qui est encore mieux c'est d'apprendre à faire attention à ne pas le gaspiller. L'énergie la plus verte, c'est encore celle que l'on ne consomme pas !

Les enfants pouvaient repartir munis d'un carnet de jeux sur les énergies renouvelables.

2.4.1 | LES CHIFFRES CLÉS DE LA CONCERTATION

La démarche de concertation autour du projet d'extension du parc éolien à Flesquières a été menée du 4 mars au 24 novembre 2021. Cette année a été rythmée par de nombreux événements dont voici les chiffres clés :

UNE 40^aaine
de participants au total

3
verres de l'amitié

1 plateforme
participative

5 événements
organisés

3 sessions
de porte-à-porte

2
lettres d'information

2.4.2 | LES RÉSULTATS DU TRAVAIL DE CO-CONSTRUCTION

La démarche de concertation autour du projet **Autour des Carrières** a été menée du 4 mars au 24 novembre 2021.

Voici les différents engagements pris en 2019 durant la première phase de concertation :

- **Modification**
de la ligne centrale des machines,
- **Choix de 2 hauteurs**
de machines pour améliorer l'insertion paysagère,
- **Augmenter à 1000m**
l'éloignement aux habitations depuis Marson (distance de 1300m proposée par le développeur),
- **Eloignement**
au-delà des lignes à haute-tension depuis Saint-Germain-la-Ville et Vésigneul-sur-Marne,
- **Signature**
d'un contrat avec un agriculteur local pour l'entretien des plateformes et la surveillance du parc (gardien de site).

3. 8. LES OUTILS DE CONCERTATION ET D'INFORMATION MOBILISÉS

Des actions de communication autour du projet ont été menées en parallèle de la démarche de concertation afin d'assurer la diffusion des informations au plus grand nombre et de permettre à tous de participer aux différents rendez-vous organisés.

3.1 | LE SITE INTERNET DU PROJET

Un site internet a été créé dans le cadre de la démarche de concertation. Lancé en juin 2021, son adresse d'accès a été communiquée aux habitants de Marson et de Vésigneul-sur-Marne par le biais de la lettre d'information n°1.

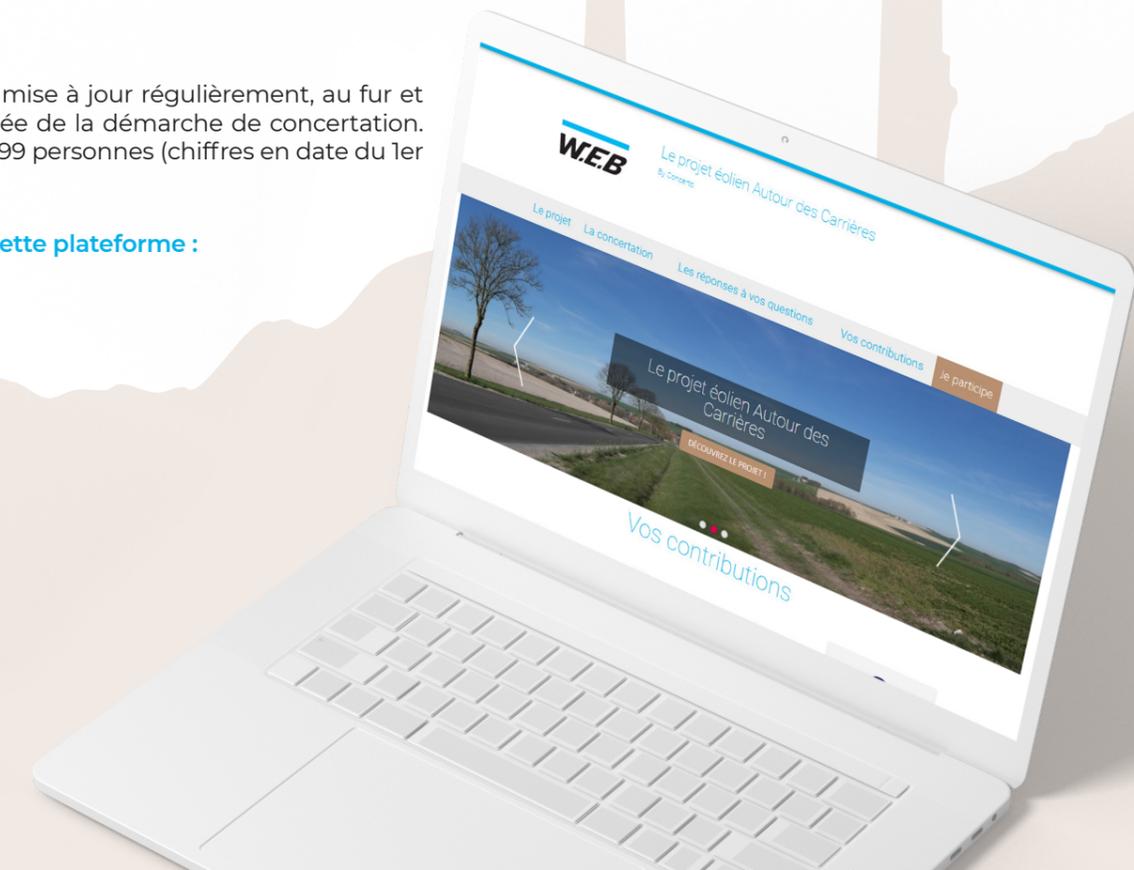
Le lien du site internet est : www.projeteolien-autourdescarrieres.fr

Cette plateforme a été mise en ligne afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent de :

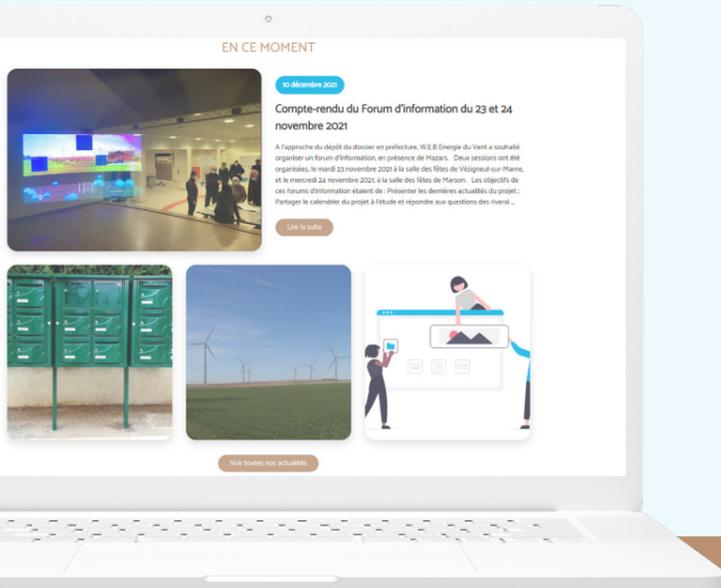
- **Découvrir**
le projet éolien à l'étude
- **S'informer**
sur les actualités du projet
- **Connaître**
le développeur du projet
- **Obtenir des réponses**
aux questions fréquentes via une Foire aux questions
- **Comprendre**
la démarche de concertation
- **S'inscrire**
aux rendez-vous de la concertation
- **Télécharger et consulter**
les documents de la concertation.

La plateforme a été mise à jour régulièrement, au fur et à mesure de l'avancée de la démarche de concertation. Elle a été visitée par 99 personnes (chiffres en date du 1er décembre 2021).

Voici un extrait de cette plateforme :



Pendant la démarche de concertation, voici les chiffres clés relatives à la fréquentation du site internet du projet :



Les 3 pages le plus consultées ont été celles présentant :

W.E.B Energie du Vent, le développeur du projet
Le projet Autour des Carrières *Les étapes de la concertation*

3.2 | LES LETTRES D'INFORMATION

Afin de convier la population aux temps forts de la concertation et d'assurer une information transparente et pédagogique, deux lettres d'information ont été distribuées à l'ensemble des habitants des communes concernées. Également disponibles sur le site internet du projet, elles informent des dernières actualités du projet et de la démarche de concertation et invitent les habitants aux événements organisés.

Celles-ci prennent la forme d'un document de deux ou quatre pages, avec différents types de contenu : éditorial du développeur sur l'actualité du projet, invitation au prochain rendez-vous de la concertation, information sur le projet ou sur les résultats des derniers événements de concertation.

Une première a été adressée en juillet 2021, pour présenter le projet à l'étude, informer sur la mise en place d'une démarche de concertation et les outils d'information mis à disposition.

Une seconde lettre d'information a été distribuée en novembre 2021 pour informer les riverains du dépôt du dossier à venir et les inviter à participer à un moment d'échange lors de deux forums d'information organisés les 23 et 24 novembre 2021.

La plateforme internet a donc été consultée par **99 utilisateurs** différents (adresses IP différentes) et a donné lieu à **184 sessions** (c'est-à-dire connexions de moins de 30 min qui peuvent être réalisées par les mêmes personnes).

Le taux de rebond (pourcentage de personnes qui quittent le site après n'avoir consulté qu'une seule page) est de **59%** (en dessous de 50%, on peut considérer que c'est un très bon taux).

Le temps moyen de connexion pendant la période a été de **2 min 30 s**. Ce chiffre élevé, traduit le fait que les personnes qui ont visité le site sont venues y chercher **de l'information** et ont consulté plusieurs pages.



3.3 | LES SESSIONS DE PORTE-À-PORTE

3 sessions de porte à porte ont été organisées au cours de l'année 2021.

Mars 2021 : ce porte à porte a été réalisé dans le cadre de l'étude des perceptions et a permis de rencontrer une quarantaine de personnes sur les communes de Marson, Vésigneul-sur-Marne et Saint-Germain-la-Ville

Juillet 2021 : ce porte à porte avait pour objectif de faire découvrir le projet et présenter la démarche de concertation

Novembre 2021 : ce porte-à-porte a permis de distribuer la lettre d'information n°2 mais aussi de donner envie aux habitants de Marson et Vésigneul-sur-Marne de participer aux forums d'informations à venir.

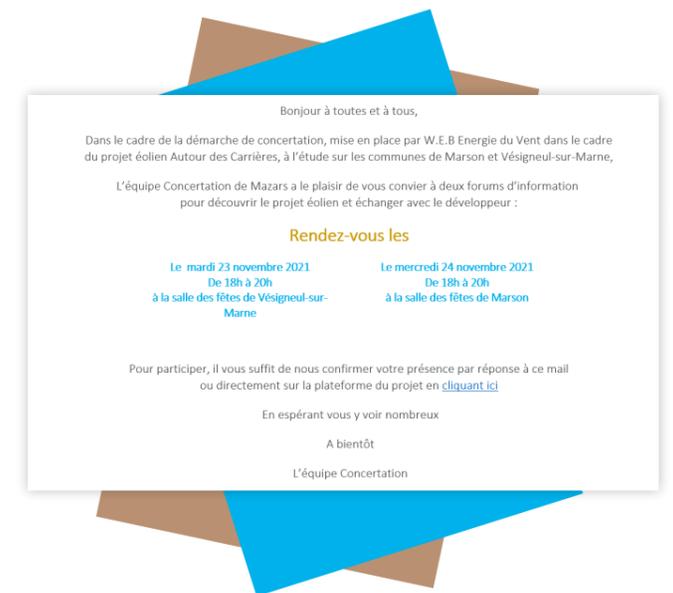


3.4 | LES CAMPAGNES MAILS ET TÉLÉPHONIQUES

Avant chaque rencontre de la concertation, un mail d'invitation a été envoyé aux personnes rencontrées lors de l'étude de contexte et des sessions de porte-à-porte. De même, après chaque événement ouvert au grand public, un e-mail informant de la mise à disposition du compte-rendu sur la plateforme participative du projet était adressé aux habitants de Marson et Vésigneul-sur-Marne ayant accepté de donner leurs coordonnées à l'équipe concertation de Mazars.

Une vague de relances téléphoniques était également effectuée une semaine avant les événements afin de s'assurer de la participation des habitants. Ces appels avaient également pour objectif d'informer les personnes n'ayant pas d'adresses e-mail.

Voici un exemple de mail adressé aux personnes dont les coordonnées étaient disponibles auprès de l'équipe concertation de Mazars :



4. CONCLUSION : LES ACTIONS À VENIR

La démarche de concertation initiée sur le projet éolien Autour des Carrières a permis d'instaurer le dialogue autour de ce projet de territoire et de mettre en place des rituels de concertation d'information (lettres d'information, porte à porte et échanges téléphoniques).

Le projet définitif sera bientôt déposé en Préfecture. Les actions d'information et de communication se poursuivront afin de présenter le projet déposé et de partager les prochaines étapes de celui-ci, mais à un rythme moins important que pendant la phase de développement.

Pendant la phase d'enquête publique, W.E.B Energie du Vent prévoit d'informer largement les habitants des communes concernées grâce à une information qui sera faite auprès des mairies de Marson et Vésigneul-sur-Marne et relayée par les municipalités, afin que tous les acteurs prennent connaissance des modalités de participation et d'expression propre à l'enquête publique.

